

A photograph of four young children sitting on a colorful merry-go-round in a park. The children are wearing dark jackets and jeans. The merry-go-round has yellow and blue seats. In the background, there are trees with pink blossoms and a wooden fence. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

GUIDE DES PARENTS

Septembre 2020

SOMMAIRE

- Directeur de la publication :
Catherine PAILLARD, Maire
- Rédaction et coordination :
**services Affaires Scolaires,
Jeunesse et Communication**
- Photos :
**service communication,
shutterstock**
- Conception graphique
et impression :
Déklïc Graphique, St Nabord
- Tirage : 3500 exemplaires
- Dépôt légal septembre 2020

N.B. : Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce guide, il peut contenir des erreurs ou des omissions.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

| | | | |
|--|-----------|---|----------------|
| ÉDITO | 3 | FAIRE SON ENTRÉE À L'ÉCOLE | 13 |
| DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE | 4 | L'inscription dans les écoles publiques | 14 |
| AUTOUR DE LA NAISSANCE | 5 | La restauration scolaire | 14 |
| Les démarches à effectuer | 6 | Avant et après l'école | 15 |
| Les structures de santé et d'accompagnement | 6 | • L'accueil périscolaire | 15 |
| • Le Centre Hospitalier de Lunéville | 6 | • Les études surveillées | 15 |
| • Le Centre médico-psychologique Petite Enfance | 6 | • L'aide aux devoirs | 15 |
| • La Protection Maternelle et Infantile | 6 | La réussite à l'École | 15 |
| • Le Centre médico-psychologique Enfance | 7 | La santé à l'école | 16 |
| • Le CAMSP | 7 | Les informations utiles | 17 |
| Les aides aux parents | 8 | Les financements assurés par la Ville | 17 |
| La Caisse d'Allocations Familiales | 8 | Les groupes scolaires | 18 à 21 |
| Les lieux d'informations | 8 | POUR LES ADOS | 22 |
| FAIRE GARDER SON ENFANT | 10 | Se divertir | 23 |
| Pour un accueil régulier à temps complet | | Coup de main | 23 |
| ou partiel | 11 | S'engager | 24 |
| • La crèche municipale « L'Île aux enfants » | 11 | Coup de pouce | 25 |
| • La structure multi-accueil « La Farandole » | 11 | DES LOISIRS POUR TOUS | 26 |
| • Les assistantes maternelles | 11 | Les accueils de loisirs | 27 |
| • Le Relais parents Assistants Maternels | 11 | Les ludothèques / les bibliothèques | 28 |
| Pour un accueil occasionnel ou temporaire | 12 | Les activités sportives, artistiques et socioculturelles | 29 |
| • La halte-garderie municipale « Le Donjeux » | 12 | CARTE DE SITUATION | 30 |
| Pour un accueil ponctuel à domicile | 12 | NUMÉROS D'URGENCE | 31 |
| • Les emplois familiaux | 12 | | |



EDITO

- **Jonathan HAUILLER**
Adjoint au Maire
Délégué aux Affaires Scolaires et
aux activités périscolaires
- **Edith BAGARD**
Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires Sociales
Vice-présidente du CCAS
- **Gérald BARDOT**
Adjoint au Maire
Délégué aux Sports et à la Jeunesse



Depuis plusieurs années, la municipalité œuvre au quotidien dans le but d'améliorer et promouvoir les actions dans les domaines de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

La petite-enfance, ce sont les premiers pas de la vie d'un homme. Une poignée d'années durant laquelle l'adulte, et avant lui l'adolescent, se forment. Une période où l'aide et l'encadrement apportés à nos enfants revêtent une importance capitale.

De l'éducation aux loisirs, en passant par le temps de garde, la Mairie de Lunéville s'engage à proposer les réponses adéquates aux attentes de tous les parents et aux besoins de leurs enfants. Si les équipements et infrastructures sont de qualité, le soin porté à nos enfants ne saurait être optimal sans un engagement humain à la hauteur. Les équipes municipales agissent en ce sens au quotidien et en toutes circonstances pour vos enfants. Les modalités d'accès aux services se développent et se veulent de plus en plus simples par la dématérialisation des démarches administratives.

Ce guide est l'une des expressions de la volonté de notre municipalité d'offrir les meilleures conditions d'existence possible aux familles et de contribuer, ce faisant, à la construction de l'avenir des enfants de Lunéville et à travers eux, de notre commune. Les services Petite Enfance du Centre Communal d'Action Sociale et les services municipaux des Affaires Scolaires et de la Jeunesse sont à votre entière disposition. N'hésitez pas à les contacter aux coordonnées indiquées. Toutes ces informations utiles ou vous permettant d'effectuer vos démarches en ligne sont également à votre disposition sur www.luneville.fr.

DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE

MAIRIE DE LUNÉVILLE

2, place Saint-Rémy - 54300 Lunéville
Tél. : 03 83 76 23 00

(entrée du public : square du Souvenir Français)

Accueil/Standard ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DES ACTIVITÉS ET LOISIRS PÉRISCOLAIRES (ASALP)

Plus de 80 personnes sont au service de la petite enfance : personnel administratif, animateurs, ATSEM, personnel de service (entretien, restauration scolaire, garderie, transport scolaire).

Outre les missions d'accueil et d'information, le service Affaires Scolaires coordonne les différentes actions à destination des enfants de 2 à 12 ans : gestion et coordination des activités proposées par les structures associatives et municipales, mise en place des accueils de loisirs, de l'accueil périscolaire, interface avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et les écoles de Lunéville, organisation du transport et de la restauration scolaires.

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30.

Responsable de service : Fabien Kowalczyk
Tél. : 03 83 76 23 11

SERVICE JEUNESSE

Les collectivités locales sont aujourd'hui des acteurs incontournables de l'éducation au même titre que la famille, l'école ou les associations socioculturelles et sportives. La ville de Lunéville considère que chaque enfant, selon ses particularités, doit devenir citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de l'environnement dans lequel il évolue.

L'action du service Jeunesse participe à l'acquisition du savoir, savoir-être et savoir-faire, fondements de l'intégration sociale. Ainsi, il accompagne le jeune dans son cheminement d'enfant à adulte par la conception, l'organisation et le développement de projets d'éducation à la citoyenneté, l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, inscrits dans une démarche d'engagement, l'aide à la création et le soutien des associations dans leurs projets.

Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Responsable de service : Yves Marchal
Animateur : Madjid Semail
Tél. : 03 83 76 23 67

PÔLE PETITE ENFANCE DU C.C.A.S.

Parce que le bien-être de l'enfant et de sa famille sont essentiels, le C.C.A.S. s'engage aux côtés des familles lunévilloises pour faciliter l'accueil des tout-petits.

Depuis 2011, la municipalité a délégué la compétence petite enfance au C.C.A.S. de Lunéville dans un souci de coordination et de cohérence des actions en direction des petits lunévillois. Ainsi le pôle petite enfance regroupe le Multi-accueil l'Île aux Enfants, la Halte-Jeux le Donjeux et le Relais Assistantes Maternelles. S'ajoute à ces services le Dispositif de Réussite Educative qui intervient quant à lui auprès des enfants dès 2 ans jusque 16 ans.

Au Multi-accueil, 25 personnes œuvrent pour accueillir 65 enfants toute l'année. Au Relais parents Assistants Maternels, l'animatrice reçoit les parents et les assistants maternels de Lunéville, Chanteheux, Rehainviller, Magnières, Jolivet et Frambois. Le Donjeux a deux fonctions : l'une halte-garderie et l'autre ludothèque. La halte-garderie accueille les enfants en mode collectif, la ludothèque propose des activités jeux aux enfants et aux parents.

Du Lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
CCAS de LUNÉVILLE - 6 rue Sainte-Anne
54300 LUNÉVILLE
Tél. : 03 83 76 02 90 - ccas@mairie-luneville.fr



AUTOUR DE LA NAISSANCE



La naissance est un grand événement dans la vie des parents. Source de joie et d'émotion, la venue d'un nouveau-né suscite également nombre d'interrogations et d'inquiétudes quant à l'organisation de votre nouvelle vie de famille.

Quelles sont les formalités à accomplir ?

Quels modes de garde choisir ?

Qui sont les interlocuteurs en matière de suivi médico-social ?

LES DÉMARCHES À EFFECTUER

DÉCLARATION DE GROSSESSE

Elle est effectuée par le médecin traitant, le gynécologue ou la sage-femme avant la fin du 3^{ème} mois de grossesse.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Elle doit être effectuée à la Mairie (service État-Civil), dans les 3 jours qui suivent la naissance, par le père, la mère, à défaut par le médecin, la sage-femme ou par toute personne ayant assisté à l'accouchement.

LES STRUCTURES DE SANTÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT

LE CENTRE HOSPITALIER DE LUNÉVILLE

Le pôle mère/enfant du Centre Hospitalier de Lunéville se compose de deux secteurs :

- **la maternité** qui comprend **un service de consultations, un bloc obstétrical** (salles de naissances et bloc opératoire) et les chambres d'hospitalisation (18 chambres individuelles).

Service Obstétrique - Tél. : 03 83 76 14 43

- **le service de pédiatrie** qui prend en charge les examens obligatoires dans le cadre du suivi médical des enfants de 0 à 16 ans, ainsi que les pathologies du nouveau-né à l'adolescent (de 3 mois à 18 ans).

Service de Pédiatrie - Tél. : 03 83 76 13 83

Centre Hospitalier de Lunéville

Tél. : 03 83 76 12 12 (standard)

LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE PETITE ENFANCE

6 bis, rue Girardet

Tél. : 03 83 91 64 50

Accueil des futurs parents, ainsi que des jeunes enfants de 0 à 3 ans et de leurs parents du lundi au vendredi, sur rendez-vous.



LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (P.M.I.)

La P.M.I., mission du Conseil départemental, est un service de promotion de la santé de l'enfant et de la famille. Il s'adresse à toutes les futures mères et à tous les enfants de moins de 6 ans.

- Vous attendez un enfant :

Les sages-femmes de P.M.I. assurent, en liaison avec votre médecin, le suivi de votre grossesse à domicile.

- Dès la naissance :

La puéricultrice de P.M.I. vous rencontre à la maternité ou à votre domicile.

Les consultations de la petite enfance (de 0 à 6 ans) sont animées par un médecin et une puéricultrice.

- A l'école :

Un bilan de santé est proposé dans les maternelles aux enfants de 3 et 4 ans, en présence des parents.

Maison du Département :

- Centre médico-social « Centre »

28, rue de la République

Tél. : 03 83 74 00 11

- Centre médico-social « Pôle Lamartine »

80, rue Ernest Bichat

Tél. : 03 83 73 30 12

LE CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ENFANCE

6 bis, rue Girardet

Tél. : 03 83 91 64 50

Le centre accueille les enfants et leur famille du lundi au vendredi de 9h à 18h (sur rendez-vous).

Les consultations sont assurées par des psychiatres d'enfants, psychologues, infirmières, orthophonistes, éducatrices et psychomotriciennes.

LE CAMSP (CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE)

49, rue François Richard

03 83 74 67 22

Pour enfants de 0 à 6 ans. Les différentes actions sont les suivantes : prévention et dépistage de risques de handicap, diagnostic, prise en charge, accompagnement et aide à l'enfant et à sa famille.

LES AIDES AUX PARENTS

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Vous êtes parents ou futurs parents, la Caisse d'allocations familiales peut vous aider à supporter les nouvelles charges et dépenses liées à la naissance et à l'éducation de votre enfant en vous allouant des prestations (en fonction de votre situation familiale et de vos ressources).

- A partir du premier enfant à charge

- la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), composée d'une prime unique et d'une allocation de base et éventuellement d'un complément « mode de garde » et « activité ».

- Pour les enfants de moins de 6 ans

- l'allocation de garde d'enfant à domicile.

- Quelle que soit la date de naissance de l'enfant

- l'allocation de soutien familial (versée pour élever un enfant privé de l'un de ses parents),

- l'allocation d'éducation (versée en faveur de l'enfant handicapé),

- l'allocation journalière de présence parentale (versée pour vous permettre de vous occuper de votre enfant gravement malade, accidenté ou handicapé, si vous prenez un congé de présence parentale),

- l'allocation de rentrée scolaire (pour vous aider à assumer le coût de la rentrée pour vos enfants de 6 à 18 ans).

- A partir du deuxième enfant

- les allocations familiales

Pour connaître le détail de ces allocations (conditions d'attribution, montants, démarches à effectuer) et télécharger les formulaires de demande, consultez le site

www.caf.fr

LES LIEUX D'INFORMATION

Avec l'arrivée de bébé, vous vous sentez quelque peu désemparés : de nouvelles responsabilités, des dépenses supplémentaires, un mode de vie bouleversé. Vous avez plus que jamais besoin d'informations et de conseils pour vous aider à assumer pleinement votre nouveau rôle de parents. Des associations et organismes sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.





LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LES ÉPIS

propose différentes actions à destination des familles : des ateliers ainsi que des temps de rencontres entre parents, encadrés par des professionnels.

Le Lieu d'Accueil Parents - Enfants (LAPE) L'Épis'Ode est ouvert pour les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un proche.

4, av. du Général de Gaulle - Tél. : 03 83 74 37 70

LA CLEF (COORDINATION LUNÉVILLOISE ENFANCE FAMILLE)

mène des actions d'informations, de soutien et d'animations destinées à revaloriser la fonction parentale.

Siège administratif : 4, avenue du Général de Gaulle

Mél : luneville.clef@gmail.com

Site internet : <http://clef.viabloga.com>

LE C.I.D.F.F. (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)

vous informe et vous guide dans vos démarches en toute confidentialité (espace de rencontre qui s'adresse à toute situation pour laquelle l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou trop conflictuel).

9, rue René Basset - Tél. : 03 83 74 21 07

- A la Mairie annexe (46, rue Ernest Bichat) : mardi de 9h à 12h, sur rendez-vous

- Au Centre social «Les Épis» : lundi de 9h à 12h (sauf période de vacances scolaires au siège)

ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION

UDAF - Maison de la Famille

11, rue Albert Lebrun - 54000 NANCY

L'UDAF (UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES)

regroupe des associations familiales et représente les intérêts des familles auprès des différentes instances nationales, régionales, départementales et locales.

4, rue des Frères Heckler - 54300 Lunéville

Tél. : 03 83 73 65 94

11, rue Albert Lebrun - 54000 Nancy

Tél. : 03 83 30 59 13 / Fax : 03 83 35 45 98

FAMILLES RURALES — FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

représente les intérêts des familles et participe à l'élaboration de projets familiaux, sociaux ou d'animations.

12, rue de l'Abbé Devaux - 54140 Jarville - Tél. : 03 83 36 60 07

INFO ALLAITEMENT 54

54000 Nancy - Tél : 03 83 35 00 42

LA MÉDIATION FAMILIALE

Centre lorrain de consultation conjugale et de médiation familiale.

NANCY/LUNÉVILLE - Tél. : 03 83 32 96 06 ou 06 67 00 43 24

Mél : clccmf@orange.fr

DEUIL ET ESPOIR

Pour les adultes et les enfants touchés par la mort d'un proche.

Tél. : 07 60 05 62 51 - Mél : deuillespoir@free.fr

FAIRE GARDER SON ENFANT



POUR UN ACCUEIL RÉGULIER À TEMPS COMPLET OU PARTIEL



LE MULTI-ACCUEIL «L'ILE AUX ENFANTS»

12, rue Sainte-Anne - Tél. : 03 83 74 37 67

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30, « L'Île aux Enfants », géré par le C.C.A.S., accueille pendant la journée et de façon régulière les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

LE MULTI-ACCUEIL «LA FARANDOLE»

Accueil en contrat crèche ou en contrat halte-garderie. Ouverture de 8h30 à 17h30 en continu les lundi, mardi, jeudi et vendredi, et de 8h30 à 12h le mercredi. Pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

Centre social et culturel Les Épis - 4, av. du Gal de Gaulle
Tél. : 03 83 74 37 73

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles ont reçu l'agrément du Conseil départemental pour prendre en charge à leur domicile de 1 à 4 enfants. Elles bénéficient d'un suivi régulier, effectué par le service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) de la Maison du Département et d'une formation obligatoire de 132 heures.

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie (service Affaires Scolaires), au Relais parents Assistants Maternel (RAM), dans les centres médico-sociaux ou sur le site internet www.cg54.fr

Vous pouvez également contacter la mission P.M.I. au 03 83 74 44 22.

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

6, rue Sainte-Anne
Tél. : 03 83 72 84 17
ramccas@mairie-luneville.fr

Géré par le C.C.A.S., le RAM accueille parents, enfants et assistants maternels pour : de l'information de premier niveau sur le statut du salarié et du particulier employeur ; de la mise en relation entre les deux parties ; des animations collectives. Et, selon les jours : pour des rencontres, des échanges, des informations sur les contrats de travail, mais aussi pour des activités ludiques et d'éveil.



POUR UN ACCUEIL OCCASIONNEL OU TEMPORAIRE

Les haltes-garderies accueillent pendant la journée, de façon régulière et de façon occasionnelle, les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Vous souhaitez disposer de temps pour faire des courses, aller à un rendez-vous, suivre une activité, ou vous reposer, cette formule vous concerne.

LA HALTE-GARDERIE « LE DONJEUX »

44, rue Ernest Bichat - Tél. 03 83 76 48 55 / 06 72 82 07 97

Gérée par le C.C.A.S.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 16h30



POUR UN ACCUEIL PONCTUEL À DOMICILE

LES EMPLOIS FAMILIAUX

Les travailleuses familiales peuvent intervenir à votre domicile, de façon régulière ou quelques heures par semaine, pour s'occuper de votre enfant et assurer certaines tâches ménagères. Elles peuvent également vous aider momentanément en cas de difficultés (maternité, maladie).

Où se renseigner ?

- U2AF

(Union des associations d'aide à la famille)

29, rue de Saurupt - 54000 Nancy

Tél. : 03 83 40 33 53 - u2af54@orange.fr

BON À SAVOIR

L'emploi d'un personnel de maison ouvre droit à réduction d'impôt.

Vous pouvez utiliser les Chèques Emploi Service.



FAIRE SON ENTRÉE A L'ÉCOLE



L'école, lieu d'apprentissage par excellence, est aussi le lieu où se construisent la vie en collectivité, le respect de l'autre et l'esprit de partage.

La Ville de Lunéville consacre une part substantielle de son budget aux écoles. Les travaux d'entretien et de rénovation des salles de classes, l'équipement informatique et le renouvellement du mobilier constituent des investissements annuels engagés par la municipalité pour améliorer le quotidien des enfants.

60 000 repas environ sont servis chaque année aux écoles élémentaires et maternelles, ce qui représente une charge annuelle pour la ville d'approximativement 185 000 €.

Les écoles ont la possibilité d'utiliser également les services de l'imprimerie municipale (plus de 400 000 photocopies par an). Les écoles privées bénéficient quant à elles d'une aide municipale pour leurs frais de fonctionnement.

L'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Sont concernés par cette formalité les enfants :

- ayant 3 ans au cours de l'année civile (pour l'entrée à l'école maternelle) et 6 ans (pour l'entrée à l'école élémentaire),
- qui changent d'école en cours de scolarité,
- qui arrivent à Lunéville.

Le dispositif « Graines de Maternelle » propose un accueil spécifique des enfants de deux ans révolus et de leurs parents dans certaines écoles de la ville, à raison d'une matinée par semaine en petit groupe parents-enfants pour commencer, puis doucement au rythme de l'enfant plusieurs fois par semaine jusqu'à intégrer le groupe classe.

Depuis décembre 2018, la Ville s'est dotée d'un service en ligne destiné à faciliter les démarches administratives. Le **Portail Famille** est un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos démarches, 7j / 7 et 24h / 24.

Vos prestations en quelques clics :

- inscrire vos enfants à l'école, à la cantine, aux ALSH ou faire une demande de dérogation,
- consulter et modifier vos informations personnelles,
- consulter vos historiques,
- adhérer à la facturation en ligne (et ne plus la recevoir par voie postale),
- consulter et régler en ligne de manière totalement sécurisée vos factures,
- disposer d'un espace de stockage sécurisé pour y déposer vos pièces justificatives...

Ce Portail qui est le vôtre est appelé à évoluer régulièrement afin d'améliorer le service rendu.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire – repas préparés par les cuisiniers de la cantine municipale – fonctionne dans toutes les écoles, dès le premier jour de classe. La ville souhaite éduquer les élèves à manger de bons aliments, elle privilégie les producteurs locaux et entend réduire le gaspillage alimentaire.

L'inscription est annuelle et obligatoire.

Via le portail famille.



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce service permet aux enfants scolarisés d'être accueillis en dehors des heures de classes pour des activités récréatives. Il fonctionne dans toutes les écoles, de 7h à 8h30 et de 16h à 18h45 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi).

L'encadrement est assuré par des personnes qualifiées.

L'inscription est annuelle et obligatoire. Via le portail famille.

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Un service d'études surveillées est organisé en fin d'après-midi dans certaines écoles (jusque 17h45). Il est assuré par des enseignants.

L'inscription est annuelle et obligatoire. Via le portail famille.

L'AIDE AUX DEVOIRS

Le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) permet aux élèves (par groupe de 15) de bénéficier gratuitement d'un soutien scolaire. Il est organisé par les associations, de 16h45 à 18h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : Les Épis / ASAL / Association Mille et une Feuilles.

Prendre contact directement auprès des associations concernées.



LA RÉUSSITE EDUCATIVE

Mairie annexe (46 rue E. Bichat)

Tél : 03 83 76 18 95 / 06 88 26 80 70

Porté par le C.C.A.S, en relation avec la Ville et en partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux-éducatifs de Lunéville, le Dispositif de Réussite Educative (DRE) propose un accompagnement individualisé aux enfants de 3 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite scolaire. L'objectif de cet outil est de donner à chaque enfant sa chance. Le repérage des enfants s'effectue essentiellement par les professionnels de l'Éducation Nationale.

LA SANTÉ À L'ÉCOLE

LES VACCINATIONS

Les vaccinations obligatoires ou recommandées sont gratuites. Se munir du carnet de santé de l'enfant.

- Où se faire vacciner ?

- Aux centres médico-sociaux :

Lunéville « centre » - 28, rue de la République - Tél. : 03 83 74 00 11
Quartier Niederbronn - Pôle Lamartine - 80 rue Ernest Bichat
Tél. : 03 83 73 30 12

- Au centre hospitalier de Lunéville et Centre de planification et d'éducation familiale - 6, rue Girardet - Tél. : 03 83 74 24 81

- Chez son médecin traitant



- Les informations santé

- **Espace Santé**
2, rue de la Charité
- **Centre Hospitalier de Lunéville**
6, rue Girardet - Tél. : 03 83 76 12 12
- **Centre de Planification et d'Éducation Familiale**
6, rue Girardet - Tél. : 03 83 74 24 81
- **Clinique Jeanne d'Arc**
26, rue Charles Vue
Tél. : 03 83 76 36 36
- **Centre médico-psychopédagogique (C.M.P.P.)**
3, rue Wucher Bontems
Tél. : 03 83 73 45 46
- **Centre médico-psychologique Petite Enfance**
6 bis, rue Girardet - Tél. : 03 83 91 64 50
- **Centre médico-psychologique Enfants**
6 bis, rue Girardet - Tél. : 03 83 91 64 50
- **Centre médico-scolaire**
10, rue Cosson
Tél. : 03 83 73 46 57
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**
1 bis, rue Girardet - Tél. : 3646
- **Centres médico-sociaux**
28, rue de la République - Tél. : 03 83 74 00 11
80, rue Ernest Bichat - Tél. : 03 83 73 30 12
- **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**
21, rue de Saint-Lambert – 54046 Nancy Cedex
Tél. : 0 810 25 54 10 (coût appel local depuis un poste fixe)
- **Permanences CAF à Lunéville**
Sur rendez-vous, généralement à la mairie annexe ou au CCAS, au 0 810 25 54 10

**Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale - Circonscription de
Lunéville**

13, rue Chéron

Tél. : 03 83 73 18 80 /

Fax : 03 83 73 55 36

ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr

www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/

ienluneville/

**Direction des Services
Départementaux de l'Éducation
Nationale**

4, rue d'Auxonne - 54000 Nancy

Tél. : 03 83 93 56 94

Cellule enfance maltraitée

Tél : 0 810 27 69 12 (coût tarif local
du lundi au vendredi, de 8h30 à
17h30)

Composez le 119 (numéro vert) les
week-ends et jours fériés

Bon à savoir

Attribuée par la CAF pour chaque
enfant à partir de 6 ans, l'allocation
de rentrée scolaire est versée
courant août. Sous conditions de
ressources.

LES FINANCEMENTS ASSURÉS PAR LA VILLE

POUR LES ÉCOLES MATERNELLES

Fonctionnement

- 19 960 € pour les fournitures scolaires (livres et petites fournitures)

- 2 400 € pour l'achat de petits équipements (petit mobilier, matériel audio, gros jeux, jouets, couchage)

- 1 260 € pour les fournitures de bureau des directeurs (consommables, petit matériel informatique, papeterie et fournitures de bureau)

Festivités

- 2 160 € pour les achats de fêtes de fin d'année (jeux, livres...)

- 6 400 € pour le spectacle de St-Nicolas au théâtre de la Méridienne

Accompagnement pédagogique

- 5 000 € pour les sorties découvertes

- 1 300 € pour la remise d'un livre aux enfants de Grande section qui entrent en CP

Divers

- 1 000 € pour le mobilier

POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Fonctionnement

- 30 820 € pour les fournitures scolaires

- 2 400 € pour l'achat de petits équipements

- 3 430 € pour les fournitures de bureau des directeurs

Festivités

- 5 880 € pour les achats de fêtes de fin d'année (livres, jeux...)

- 7 000 € pour les spectacles de fin d'année offerts à tous les élèves des écoles publiques et privées

Accompagnement pédagogique

- 2 250 € pour la remise d'un livre aux enfants de CM2 qui entrent au collège

Divers

- 1 000 € pour le mobilier

POUR L'ENSEMBLE DES ÉCOLES

Investissements

chaque année, la Ville assure les travaux d'entretien et de rénovation nécessaires dans les onze écoles publiques

Projets pédagogiques

- 14 500 € pour la réalisation de leurs projets pédagogiques (matériel, transports, intervenants...)

Services

- un coût résiduel d'environ 3,50 € par repas en restauration scolaire (65 000 repas servis annuellement)

- le service périscolaire fonctionnant sur 6 sites avec accueil le matin (dès 7h) et le soir (jusqu'à 18h45)

- le transport scolaire pour un montant annuel de 122 000 €

- l'équipement informatique : 20 000 € annuel pour l'achat d'ordinateurs, d'imprimantes...

- la dotation en photocopies (400 000 copies environ, ainsi qu'une dotation illimitée pour l'administratif)



LES GROUPES SCOLAIRES



ALSACE

- **ADRESSE**
5, rue des Jonquilles
Tél. : 03 83 74 45 18
ce.0541431m@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Bénédicte DUFOURQ
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
Bâtiment ALSACE
Tél. : 03 83 74 42 76
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
Ecole René Haby
Tél. : 03 83 73 88 91
Port. : 06 31 17 52 21
Martine DIVOUX



HUBERT MONNAIS

- **ADRESSE**
Rue des Bosquets
Tél. : 03 83 73 88 97
ce.0542342c@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Nadine GÉRARD
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
RESTAURANT MUNICIPAL
Entrée : 2, rue René Basset
Tél. : 03 83 76 07 53
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École HUBERT MONNAIS
Tél. : 03 83 42 04 56
Port. : 06 32 17 52 88
Alexandrine BRE-FALAYEUX



CAPITAINE NICOLAS

- **ADRESSE**
2, place Choiseul
Tél. : 03 83 73 89 37
ce.0540696n@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Amélie THIBIER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
OUI
- **RESTAURATION**
École CAPITAINE NICOLAS
Tél. : 03 83 74 16 74
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École Jules Ferry
Port. : 07 85 00 28 34
Julie DIETERLING

GERMAIN CHARIER

- **ADRESSE**
17, rue du Rempart
Tél. : 03 83 74 37 62
ce.0540697p@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Pascale STAUFFER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
OUI
- **RESTAURATION**
ESPACE DE PROXIMITÉ
DU REMPART
Tél. : 03 83 74 06 21
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École Jules Ferry
Port. : 07 85 00 28 34
Julie DIETERLING



Horaires des écoles publiques :

lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15



LA FONTAINE

- **ADRESSE**
7, place des Carmes
Tél. : 03 83 74 33 90
ce.0542146p@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTEUR**
M. Laurent HALLOT
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
OUI
- **RESTAURATION**
École DEMANGEOT
Entrée : 4 bis, av. Gal de Gaulle
Tél. : 03 83 73 88 63
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
Les Epis
Tél. : 03 83 73 88 63
Port. : 06 31 17 61 11
Angéline LIEGEOIS

VILLEBOIS MAREUIL

- **ADRESSE**
1, av. Caumont la Force
Tél. : 03 83 73 89 46
ce.0540700t@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Nathalie HORRACH
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
École VILLEBOIS-MAREUIL
Tél. : 03 83 74 45 63
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École VILLEBOIS-MAREUIL
Tél. : 03 83 74 45 63
Port. : 07 85 00 28 68
Ourdia TEBANI



URBAIN

- **ADRESSE**
3-5, rue Haxo
Tél. : 03 83 73 89 33
ce.0542093g@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Nathalie MATHIS
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
École URBAIN
Tél. : 03 83 42 04 61
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École URBAIN
Tél. : 03 83 42 04 61
Port. : 07 85 00 27 46
Béatrice KLEIN

LES GROUPES SCOLAIRES



DEMANGEOT

- **ADRESSE**
5, place des Carmes
Tél. : 03 83 74 37 64
ce.0540683z@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Anne-Laure GAUTHIER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
OUI
- **RESTAURATION**
École DEMANGEOT
Tél. : 03 83 73 88 63
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
Les Epis
Tél. : 03 83 73 88 63
Port. : 06 31 17 61 11
Angéline LIEGEOIS

HUBERT MONNAIS

- **ADRESSE**
1 ter, rue des Bosquets
Tél. : 03 83 73 88 97
ce.0542342c@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Nadine GÉRARD
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
OUI
- **RESTAURATION**
RESTAURANT MUNICIPAL
Entrée : 2, rue René Basset
Tél. : 03 83 76 07 53
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École HUBERT MONNAIS
Tél. : 03 83 42 04 56
Port. : 06 32 17 52 88
Alexandrine BRE-FALAYEUX



JULES FERRY

- **ADRESSE**
41, rue Sainte-Anne
Tél. : 03 83 73 88 94
ce.0542212l@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Sarah BOUCHER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
OUI
- **RESTAURATION**
Restaurant scolaire JULES FERRY
Tél. : 03 83 70 97 40
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
Cantine Jules Ferry
(entrée par la rue Cosson)
Port. : 07 85 00 28 34
Julie DIETERLING

QUAI

- **ADRESSE**
25, quai de Strasbourg
Tél. : 03 83 73 89 15
ce.0540684a@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Sophie BOSSENAUER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
SALLE DE L'ÉCUREUIL
Tél. : 03 83 74 06 21
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
École du QUAI
Tél. : 03 83 72 74 55
Port. : 06 31 17 07 72
Catherine GARE





RENÉ HABY

- **ADRESSE**
6, rue des Vosges
Tél. : 03 83 73 88 91
ce.0542075m@ac-nancy-metz.fr
- **DIRECTRICE**
Mme Nathalie DUREN
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
Bâtiment ALSACE
Tél. : 03 83 74 42 76
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
De 7h à 8h30 et 16h15 à 18h45
Ecole René Haby
Tél. : 03 83 73 88 91
Port. : 06 31 17 52 21
Martine DIVOUX

ECOLES PRIVÉES

NOTRE DAME

- **ADRESSE**
54, rue de Lorraine
Tél. : 03 83 73 21 27
Mél : ndlun1@scololor.net
- **DIRECTEUR**
M. Pascal BULLIER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
SUR SITE
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
OUI



JEANNE-D'ARC

- **ADRESSE**
14, rue des Bénédictins
Tél. : 03 83 74 61 13
Mél : jdalun1@scololor.net
- **DIRECTEUR**
M. Pascal BULLIER
- **TRANSPORT SCOLAIRE**
NON
- **RESTAURATION**
SUR SITE
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
OUI

POUR LES ADOS



SE DIVERTIR

SORTIES LOISIRS ET SÉJOURS VACANCES

Ce dispositif a pour vocation de permettre aux adolescents âgés de 12 à 17 ans d'accéder à certaines activités souvent trop onéreuses pour nombre d'entre eux. Les participants règlent la moitié de l'activité choisie (la totalité si extérieurs Lunéville), la Ville finance le reste. En cas de participation à un chantier citoyen, ils règlent seulement un quart (75% si extérieurs Lunéville). Les déplacements s'effectuent avec le minibus municipal (capacité : 9 places).

LOCAL JEUNES

Cet espace de rencontre et de partage est situé au 44, rue de la République. Il est le lieu de base de l'engagement des jeunes dans la gestion de leurs temps libres par l'élaboration des modalités de vie de l'accueil, l'organisation de loisirs collectifs, sorties, séjours et chantiers d'intérêt citoyen.

COUP DE MAIN

CHANTIER ARGENT DE POCHE

Pour les 16-25 ans, le dispositif Argent de Poche permet de bénéficier d'une rémunération à 6,50 €/heure, en échange d'un travail à caractère collectif (rénovation de mobilier, affichage et distribution de tracts, ouvriers théâtre, désherbage, plan neige...) et d'accéder ainsi à certains loisirs payants, voire de capitaliser ces fonds pour conduire un projet.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Lancée en 2018, cette bourse permet chaque année à plusieurs jeunes (18 - 28 ans) en démarche d'insertion à la Mission Locale de ne payer qu'1/3 environ du coût moyen de ce précieux sésame. En contrepartie d'une activité d'intérêt collectif de 70h (soit 2 semaines), la Ville offre 500 € et la Mission Locale 500 € également (enveloppe de 1000 € pour un coût moyen du permis de 1500 €).



S'ENGAGER

FORMATION SECOURISME

La Ville de Lunéville, en partenariat avec la Croix-Rouge Française, propose aux jeunes de 13 à 25 ans des formations aux gestes qui sauvent à un tarif réduit de 10 € (au lieu des 65 € généralement demandés). **1er samedi des vacances scolaires.**

BOURSE BAFA/BAFD

La Ville de Lunéville, dans le cadre de sa politique jeunesse, de soutien à l'engagement des jeunes et d'aide au développement associatif, soutient les candidats à l'obtention des BAFA/BAFD. La bourse BAFA/BAFD permet aux jeunes de bénéficier d'une aide financière de 200 €.

BOURSE AUX PROJETS

Financé par le Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC), ce dispositif permet à des jeunes Lunévillois, de 11 à 20 ans inclus, et à titre exceptionnel et unique jusqu'à 25 ans, de réaliser des projets collectifs de loisirs ou de manifestations en échange d'une contrepartie au service de la Ville de Lunéville ou d'une association lunévilloise. La contrepartie doit être réalisée avant l'organisation de la sortie ou la réalisation de l'animation, et donne lieu après sa réalisation à un temps d'échange avec les jeunes.

Les projets sont accompagnés par des professionnels ou des bénévoles associatifs. Le montant maximum d'une bourse aux projets est de 50 € par jeune. Un même jeune ne peut être porteur d'un projet plus de 2 fois dans la même année. Chaque projet est limité à 9 participants maximum (animateur(s) compris).





COUP DE POUCE

TICKETS JEUNES

Les Tickets Jeunes permettent aux Lunévillois âgés de 5 à 18 ans de bénéficier d'une réduction de 20 € par participant et par an, lors d'une inscription dans une association reconnue (consulter la liste au service municipal Jeunesse).

Retrait en mairie, en mairie annexe et au complexe sportif Charles Berte.

PASS JEUNES 54

Votre enfant, âgé de 6 à 16 ans, souhaite s'inscrire à une activité sportive ou culturelle en Meurthe-et-Moselle ? Avec le Pass Jeunes 54, la CAF, le Conseil départemental et l'Etat vous aident à financer son inscription ou ses frais de cotisation ou licence en vous faisant bénéficier d'une remise de 50 à 100 € (en fonction du quotient familial).

JEUN'EST

Portail, application pour les 15 - 29 ans et carte pour tous les lycéens de la région. Vos avantages :

- dans les lycées 4.0 (tous les établissements de Lunéville le sont), chaque élève reçoit gratuitement un ordinateur portable.
- sport : 10 € pour l'acquisition d'une licence sportive FFSU, ANDSA, UNSS ou UGSEL
- culture : vous pouvez participer à un festival, voir un spectacle, aller au cinéma, choisir un livre... à tarif réduit
- ... et plein d'autres bons plans

Tous renseignements et inscriptions sur : www.jeunest.fr ou via l'application mobile Jeun'Est.

Renseignements au service Jeunesse.

Tél. : 03 83 76 23 46 ou 03 83 76 23 67 - jeunesse@mairie-luneville.fr

Dossiers disponibles au guichet Enfance - Jeunesse ou sur www.luneville.fr



DES LOISIRS POUR TOUS



Des activités de loisirs variées sont proposées aux enfants et aux jeunes de 3 à 18 ans. Elles fonctionnent les mercredis et durant les vacances scolaires. Des activités de plein air et des sorties sont organisées par des animateurs qualifiés. Les tarifs varient en fonction des aides dont peuvent bénéficier les parents (bons CAF, tickets jeunes...).

LES ACCUEILS DE LOISIRS

POUR LES ENFANTS JUSQU'À 12 OU 13 ANS « L'ÎLE AUX VACANCES »

Entrée : rue Cosson

Ce centre accueille les 3 à 13 ans durant les deux mois d'été et les petites vacances (sauf celles de Noël) autour d'activités variées et adaptées à l'âge de chacun : jeux collectifs, activités manuelles, sport, une sortie éducative, culturelle et/ou de loisirs par semaine, etc.

Une garderie le matin (à partir de 7h30) et le soir (jusqu'à 18h30) est proposée avec un supplément par accueil et par enfant.

Inscriptions à la semaine obligatoire, **via le portail famille**.

Tarifs déterminés en fonction :

- du quotient familial
- des aides (CAF, M.S.A.).

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL « LES ÉPIS »

4 bis, avenue du Général de Gaulle - Tél. : 03 83 74 37 70

Accueil les mercredis et pendant les vacances (automne, hiver, printemps, juillet) de 9h à 17h. Garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h. Inscription à la carte, au moins une semaine à l'avance.

ASAL

Pôle Lamartine - 1 bis rue des Jonquilles - Tél. : 03 83 73 29 15

Accueil les mercredis. Pendant les vacances, accueil de 9h à 17h (garderie dès 7h et jusqu'à 18h) et les samedis.

ASSOCIATION AVENIR

4, rue de la République - Tél. : 03 83 74 21 24

Accueil les mercredis, les samedis et pendant les vacances de 9h à 17h.

M.J.C. JACQUES PRÉVERT

1, rue Cosson - Tél. : 03 83 74 09 24

Accueil les mercredis de 8h30 à 17h et pendant les vacances de Noël.

OPÉRATION VILLE, VIE, VACANCES

La ville de Lunéville et ses partenaires associatifs proposent aux jeunes de 11 à 18 ans de prendre part aux opérations Ville, Vie, Vacances (VVV). En échange de leur implication dans des chantiers d'intérêt général et collectif et d'une inscription à faible coût, les jeunes peuvent participer aux activités proposées ou monter leurs projets.

LES LUDOTHÈQUES

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS « L'ÉPIS'ODE »

Lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un ou deux parents, des grands-parents, de l'assistance maternelle... Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h.

Centre social et culturel Les Epis - 4 bis, avenue du Général de Gaulle - Tél. : 03 83 74 37 70

« LE DONJEUX »

D'une capacité de 45 places, le Donjeux est géré par le C.C.A.S. de Lunéville. Ouverture les lundis et vendredis de 16h30 à 18h30, mercredis de 14h à 18h (jeu sur place, prêt de jeux, animations régulières).

44, rue Ernest Bichat - Tél. : 03 83 76 48 55 / 06 72 82 07 97

LES BIBLIOTHÈQUES

LA MÉDIATHÈQUE L'ORANGERIE

4, rue du Colonel Clarenthal

Tél. : 03 83 73 78 78

Services gratuits pour les habitants de la CCTLB (Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat).

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

13, place Saint-Jacques

ASSOCIATION MILLE ET UNE FEUILLES

80, rue Ernest Bichat (Pôle Lamartine)

Tél. : 03 83 77 47 72

Travail autour de l'écriture et de la lecture pour les élèves du quartier Nierderbronn-Zola. Accompagnement scolaire en lien avec l'école René Haby, les collèges et lycées de Lunéville.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES, ARTISTIQUES ET SOCIOCULTURELLES

SPORTS VACANCES

Pendant les vacances scolaires (sauf Noël), le service des Sports propose aux jeunes de Lunéville et extérieurs de se retrouver dans les différentes installations sportives pour découvrir et s'initier gratuitement aux activités qui les intéressent.

Le programme de ces activités est disponible avant chaque période de vacances à l'accueil du service des Sports, dans tous les lieux publics et sur le site internet de la ville.

Renseignements : service des Sports au 03 83 76 23 04

ASAL

Accompagnement des enfants et jeunes de 3 à 20 ans dans le cadre d'un centre de loisirs ; l'Éveil (activités tout-petits / parents) ; section ados (pour montage de projets et sorties loisirs), etc.

3, rue de la Charité - Tél. : 03 83 73 29 15

asal-luneville.fr - asal@wanadoo.fr

ASSOCIATION AVENIR

Activités centrées autour d'actions socioculturelles, éducatives, sportives et artistiques, visant principalement un public de 6 à 18 ans.

4 rue de République - Tél. : 03 83 74 21 24

avenirassociation.com - avenircitoyen@live.fr

ASSOCIATION M.A.R.I.E

Manifestations et actions réalisées à l'intention des enfants.

5 rue Chevalier de Boufflers - Tél. : 06 35 24 49 07 / 06 12 39 88 77

asso.marie@gmail.com

ALISCIA

Pratique des sports de contact (kick-boxing, full-contact), activités artistiques et culturelles.

80, avenue de la Libération - Tél. : 03 83 73 00 50

aliscia54@hotmail.fr - aliscia.free.fr

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL « LES ÉPIS »

Ateliers parents-enfants ; atelier des familles ; accueil de loisirs, vacances et mercredis récréatifs (3-11 ans) ; accueil et projet jeune (12-17 ans) ; accueil ados, etc.

4 bis, avenue du Général de Gaulle - Tél. : 03 83 74 37 70

lesepis.centres-sociaux.fr - secretariat.epis@orange.fr

CINÉLUN'

Le cinéma de centre-ville vous accueille tous les jours.

39, rue de la République - Tél. : 03 83 89 48 96 - cinelun.fr

M.J.C. JACQUES PRÉVERT

Plusieurs activités artistiques et socioculturelles sont proposées selon les âges : éveil à la danse, modern' jazz, dessin, photographies, théâtre, yoga... Mercredis récréatifs (3-11 ans) ; Vac'Ados (11-18 ans), etc.

1, rue Cosson - Tél. : 03 83 74 09 24

mjcluneville.fr - accueil@mjcluneville.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

4, impasse Bony - Tél. : 09 79 18 91 04

AQUALUN' - CENTRE AQUALUDIQUE

Bassin extérieur 50 m - Bassin intérieur 25 m - Espace fitness et wellness - Espace balnéo (sauna, jacuzzi...) - Toboggan - Pataugeoire

Cours de Verdun - Tél. : 03 83 89 51 00 - www.aqualun.fr

LA MÉRIDIENNE - THÉÂTRE DE LUNÉVILLE

Programmation jeune public

37, rue de Lorraine - Tél. : 03 83 76 48 70

www.lameridienne-luneville.fr



NUMÉROS D'URGENCE

SE REPÉRER

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES

- ❶ Alsace
- ❷ Hubert Monnais (maternelle)
- ❸ Capitaine Nicolas
- ❹ La Fontaine
- ❺ Germain Charier
- ❻ Hubert Monnais (élémentaire)
- ❼ Jules Ferry
- ❽ Demangeot
- ❾ Le Quai
- ❿ Urbain
- ⓫ Villebois Mareuil
- ⓬ René Haby

ÉCOLES PRIVÉES

- ❸ Jeanne d'Arc
- ❹ Notre-Dame

AUTRES STRUCTURES

- ❶ Multi-accueil « L'île aux enfants »
- ❷ Ludothèque et halte-garderie « Le Donjeux »
- ❸ Centre social et culturel « Les Epis »
- ❹ Centre aqualudique
- ❺ Médiathèque
- ❻ Association Mille et Une Feuilles
- ❼ Bibliothèque pour tous
- ❽ PMI
- ❾ Hôtel de Ville
- ❿ Lunéville Services Meurthe (Mairie annexe)
- ⓫ Accueil de loisirs « L'île aux vacances »
- ⓬ La Méridienne - Théâtre de Lunéville
- ⓭ Stade Fenal

AIRES DE JEUX



NUMÉROS D'URGENCES

- ❶ SAMU
- ❷ Police-secours
- ❸ Pompiers
- ❹ Appel d'urgence européen

Centre anti-poisons
03 83 32 36 36





AFFAIRES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS ET LOISIRS PÉRISCOLAIRES

SERVICE JEUNESSE

VILLE DE LUNÉVILLE

2, place Saint-Rémy
B.P. 90221
54301 Lunéville Cedex

WWW.LUNEVILLE.FR

